

Deux nouvelles fermes bio créées



Les élus accompagnés des exploitants ont visité les fermes en calèche.

« Nous sommes attachés au milieu agricole et ravis que des jeunes s'installent sur notre commune, de surcroît en activité bio », s'est félicité le maire Frédéric Mura, samedi, lors de l'inauguration des fermes de La Chesnaie et de La Mardelle organisée par Terre de liens Centre-Val de Loire.

Les deux exploitations sont les dernières acquisitions en bio réalisées par l'association qui a vivement remercié le sénateur Jean-Pierre Sueur pour sa mobilisation afin qu'elle soit reconnue d'utilité publique.

« Elle soutient des initiatives respectueuses de l'environnement,

propose un système solidaire et plus humain qui permet de s'installer sans subir le poids du foncier », a commenté le parlementaire.

Maraîchage, élevage et vente en direct

Puis, avec le maire, les exploitants et des bénévoles de l'association, tous sont allés visiter les fermes en calèche tirée par les chevaux de trait de Thomas Pellerin.

Deux entités distinctes ont vu le jour à La Chesnaie où Elodie Pavy et Hugo Pobelle ont concrétisé leur projet : du maraîchage diversifié pour elle, l'élevage de volailles et d'ovins pour lui,

avec de la vente directe sur place et sur le marché du village.

La Mardelle a également été créée sur site. Grâce à Terre de liens, Laurence Onraedt a lancé, en juin 2019, son élevage caprin et la transformation de fromages. Les produits des deux fermes rencontrent un vif succès auprès des consommateurs, de plus en plus nombreux.

L'après-midi, les visiteurs ont pu découvrir ces produits et participer à des ateliers pédagogiques, notamment sur la biodiversité.

Pratique. Renseignements auprès de l'association, au 06.95.73.47.70.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE. Le conseil communautaire des Loges se tiendra lundi 28 juin, à 18 heures, à la salle polyvalente de Fay-aux-Loges. À l'ordre du jour : budgets, étude pré-opérationnelle habitat, cessions de terrains, aides économiques TPE, Spanc Gemapi eau assainissement, route de La Rose, avenant sur le lot 1 pour les travaux du siège de la CCL, ressources humaines, affaires générales et questions diverses.

ÉTOILE SPORTIVE LOGES ET FORÊT. L'association sportive tiendra son assemblée générale samedi 26 juin, à 18 h 30, au stade.